



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Rochelle, le 23 juin 2022

GESTION DE L'EAU - LIMITATION PROVISOIRE DES USAGES DE L'EAU

Mesures de limitation

Compte tenu de l'état de la ressource en eau, le préfet de la Charente-Maritime prend les mesures de limitation des usages de l'eau suivantes :

Mesures nouvelles à compter du vendredi 24 juin 2022, 08h :

OUGC	Bassin	Mesure de restriction
COGESTEAU	Né	Mesures préventives taux hebdomadaire restreint : 7 % maximum du volume autorisé estival

Mesures nouvelles à compter du lundi 27 juin 2022, 08h :

OUGC	Bassin	Mesure de restriction
EPMP	Marais Sèvre Niortaise (MP 5,3)	Alerte Réduction de 50 % du volume fractionné à la semaine

Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur
CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1
www.charente-maritime.gouv.fr
[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)

Mesures reconduites :

OUGC	Bassin	Mesure de restriction
SAINTONGE	Gères-Devise	<p>Alerte volume hebdomadaire limité à 7 % du volume restant à consommer au 15 juin (volume estival) + mesures préventives Interdiction des prélèvements pour l'irrigation : - le mercredi de 08h à 19h - le jeudi de 08h à 19h - le vendredi de 08h à 19h - du samedi 08h au dimanche 19h - le lundi de 08h à 19h - le mardi de 08h à 19h</p>
	Seugne	<p>Alerte volume hebdomadaire limité à 7 % du volume restant à consommer au 15 juin (volume estival) + mesures préventives Prélèvements à usage d'irrigation autorisés de 19h à 12h</p>
	Seudre aval et moyenne	<p>Alerte volume hebdomadaire limité à 7 % du volume restant à consommer au 15 juin (volume estival) + mesures préventives Prélèvements à usage d'irrigation autorisés de 19h à 12h</p>
	Boutonne supra	<p>Alerte renforcée volume hebdomadaire limité à 5 % du volume restant à consommer au 15 juin (volume estival) + mesures préventives : Prélèvements à usage d'irrigation autorisés de 19h à 9h</p>
	Antenne-Rouzille	<p>Alerte le volume hebdomadaire est limité à 7 % du volume restant à consommer au 15 juin (volume estival)</p>
	Arnoult	<p>Alerte le volume hebdomadaire est limité à 7 % du volume restant à consommer au 15 juin (volume estival) et Prélèvements pour irrigation autorisés de 19h à 12h jusqu'au 22/06 puis de 19h à 8h</p>
	Charente aval Bruant Seugne Seudre Fleuves côtiers de Gironde Boutonne supra	<p>Mesures préventives Prélèvements à usage d'irrigation autorisés de 19h à 12h</p>

Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur
CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1
www.charente-maritime.gouv.fr
[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)

OUGC	Bassin	Mesure de restriction
COGESTEAU	Aume-Couture	Alerte taux hebdomadaire : 7 % maximum du volume autorisé estival
EPMP	Curé, marais Nord Aunis et Mignon-Courance	Alerte renforcée interdiction des prélèvements à usage d'irrigation sauf cultures dérogatoires accordées
DORDOGNE	Isle bassin aval	Alerte renforcée été interdiction des prélèvements pour l'irrigation 5 jours sur 7 : lundi, mercredi, vendredi, samedi et dimanche

Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication
interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur
CS 70000

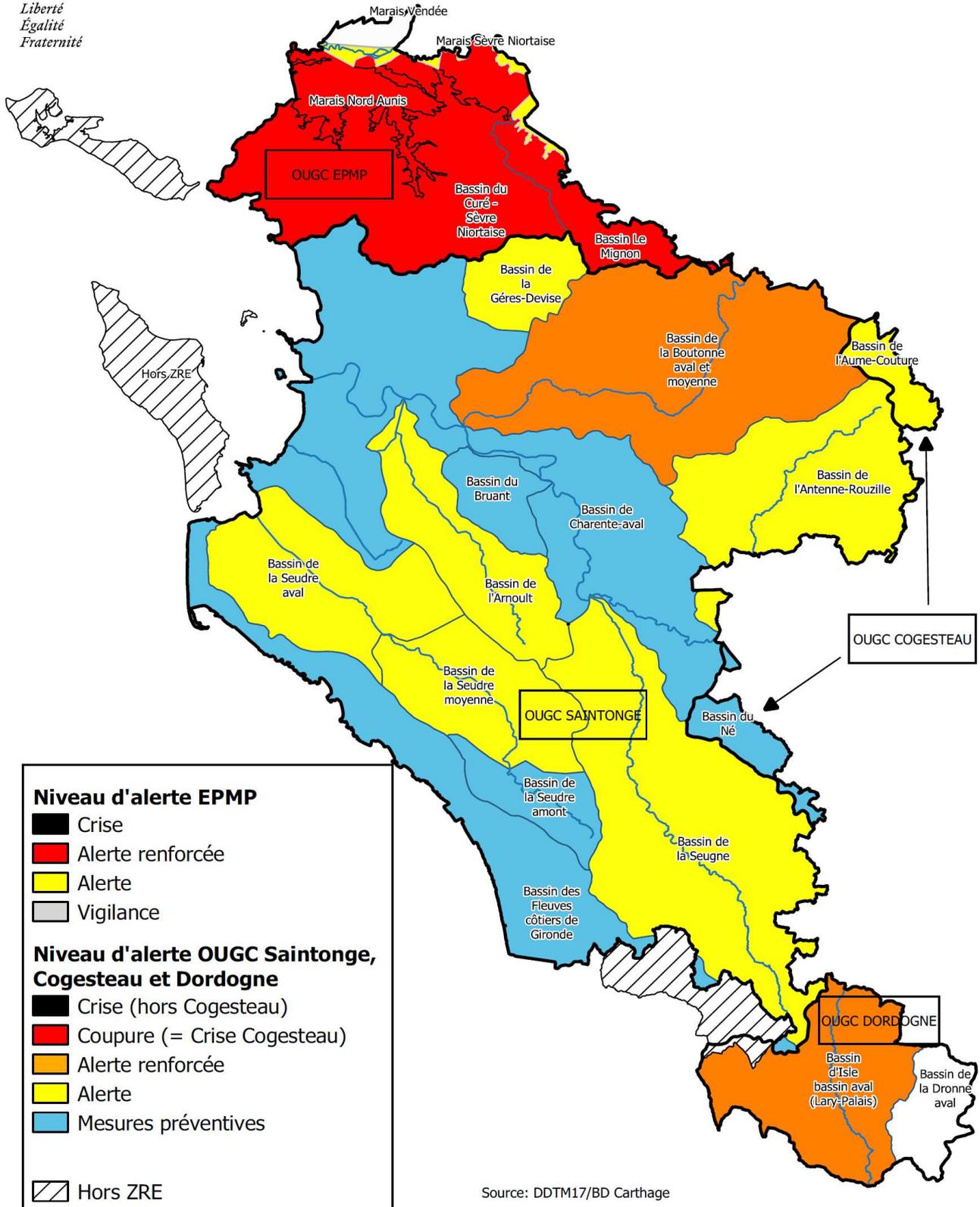
17017 LA ROCHELLE CEDEX 1
www.charente-maritime.gouv.fr
[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)



**PRÉFET
DE LA
CHARENTE-
MARITIME**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Gestion quantitative de l'eau Situation des bassins de Charente-Maritime au 27 juin 2022



Contact réservé à la presse

Service départemental de la communication interministérielle

Tél. : 05 46 27 43 05 / Port. : 06 37 74 87 22

Courriel : pref-communication@charente-maritime.gouv.fr

38 rue Réaumur
CS 70000

17017 LA ROCHELLE CEDEX 1

www.charente-maritime.gouv.fr

[Twitter](#) / [Facebook](#) / [Youtube](#)